FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 617

Du 22 mars 2023



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX **Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 8**

Email : district@savoie.fff.fr Site : http://savoie.fff.fr



REMISE LABEL DE MONTMÉLIAN A

Le 14 mars 2023



Attention

Dans la nuit du samedi 25

au Dimanche 26 mars 2023,

changement d'heure.

Passage à l'heure d'été + 1 heure



SOMMAIRE

•	Comite Direction
•	Secrétariat

- Trésorerie
- Commission F.M.I
- Commission Sportive Séniors/U20
- Commission des jeunes
- Commission Futsal
- Commission des Coupes
- Commission Féminine

- p. 1
- p. 2 3
- p. 4
- p. 6 7
- p. 8 à 10
- p. 11 à 16
- p. 11 a 1
- p. 17
- p. 18 à 22
- p. 23

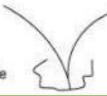
- Commission Technique
- Commission des règlements
- Commission des Arbitres
- Commission départementale du statut
- de l'Arbitrage
- Commission prévention Ethique
- Commission Discipline
- Annexes

 Rencontres, Formations CDOS du mois de mars

p. 27 à 29 p. 29 à 33 p. 34 à 37 p. 37 à 38 p. 38 à 40 p. 41

p. 24 à 26







Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

Partenaire du District de Football de Savoie





PV N°617 DU 22 MARS 2023



Lundi 20 mars 2023

CONDOLÉANCES

Le Président du District, les membres du Comité Directeur et des Commissions, le personnel présentent leur sincères condoléances au FC LA ROCHETTE ainsi qu'à la famille du Lucas REVON.

FAFA emploi

Les dossiers doivent être validés par la FFF au moins 2 mois avant la date d'embauche.

Attention, au niveau fédéral, premier arrivé, premier servi. Donc il faut déposer les dossiers très vite, si possiblecourant mars pour embauche la saison prochaine.

Pour tous renseignements, contacter le président Didier ANSELME.



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél.: 06 76 65 08 70 - Email: fv@teamsport2000.fr







PV N°617 DU 22 MARS 2023



Réunion du Lundi 20 mars 2023

Correspondances reçues

Courriers reçus du 13 Mars au 20 Mars 2022

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE (2) –

U.S. GRAND MONT LA BATHIE - C.A. YENNOIS - Mairie de Barberaz

Commission des Règlements:

ENTENTE SPORTIVE DRUMETTAZ MOUXY –US LA MOTTE SERVOLEX

Commission Sportive:

AS UGINE - GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE (2) -U.S.C. AIGUEBELLE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - FOOTBALL US LA MOTTE SERVOLEX (2) - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD(2) - A.S. MONT JOVET BOZEL - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE (3) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY(2) - F.C. LA ROCHETTE - U.S. LA RAVOIRE - Ahamada Madi - J.S. CHAMBERIENNE (2) - HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - F.C. NIVOLET(2) - FC DE HAUTE TARENTAISE- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - A.S. UGINE (3) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE(2) - AIX FC - FC DE CHAUTAGNE - CA ST JEAN DE MAURIENNE - ENT.VAL D'HYERES

Commission des Arbitres:

F.C. VILLARGONDRAN – **Gérard SOTO** - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - PICQUE Ernest - ENT. S. DE TARENTAISE – F.C. NIVOLET – MOREL Paul - Ahamada Madi – Michel CHEVALLIER - **JOLIVET Sébastien** - Gilles HUNSTEDT

Commission des Coupes:

U.S. CHARTREUSE GUIERS - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – US LA MOTTE SERVOLEX - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

Commission FAFA:

AIX FC - US LA MOTTE SERVOLEX

Commission de Discipline:

Rapport:

Jolivet Kenzo - U.S. LA RAVOIRE - JOLIVET Sébastien





PV N°617 DU 22 MARS 2023

Commission des Terrains:

U.S. CHARTREUSE GUIERS

Commission F.M.I:

MONTMELIAN A.

Commission Statut de l'Arbitrage:

LAURAFOOT STATUT.ARBITRAGE

Commission Respect et Lutte contre la Violence :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergés - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY tel. **04 79 25 62 71**

mail. jpcreation@jpcreation.fr





PV N°617 DU 22 MARS 2023



Lundi 20 mars 2023

Virements

PORTUGAIS CROIX ROUGE: 260€

Chèque

US GRIGNON: 97€

NOTE AUX CLUBS

Merci au club ayant effectué un virement le 13 mars 2023 de 149.24 € de se manifester











Président: Patrick Janet 06.64.26.44.76

Mail: savoiefmi@outlook.fr

FMI procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe durant cette trêve.

https://savoie.fff.fr/simple/f-m-i-effacement-des-donnees/

FMI procédure pour match non joué

Toute rencontre inscrite sur la tablette doit être validée. En cas de match non joué, utiliser la procédure disponible sur le site.

https://savoie.fff.fr/simple/fmi-procedure-match-non-joue/

FMI: utilisation

Nous rappelons que vous DEVEZ nous contacter pour tout problème rencontré pour la gestion de la FMI avant, pendant et après le match.

Pour les ententes pensez à vérifier vos effectifs dès la disponibilité des matchs

N'attendez pas le dernier moment pour vérifier que tout va bien (tablettes non chargées, manque des joueurs.)

Et que vous devez remplir la feuille d'anomalie FMI en cas de problème rencontré lors de l'utilisation de la FMI qui empêcherait son utilisation.

FMI: documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI avec en particulier procédure pour absence de l'arbitre

Et sur internet dans assistance FMI (adresse HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/) vous trouverez des informations

Importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes







FMI - RAPPEL IMPORTANT DE REPRISE DE SAISON pour les CLUBS

Avant a reprise de saison, le correspondant Footclubs du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club

(profil, gestionnaire FMI et équipes associées).

Dans le cas de changement et dans le cas de création de nouvelles équipes

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs en se connectant à Footbclubs (https://footclubs.fff.fr)

Pour les utilisateurs FMI Exclusivement (Invité FMI) : En utilisant le module dédié dans La rubrique assistance de la FMI (https://fmi.fff.fr/assistance)

POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE :

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (https://fmi.fff.fr) uniquement. Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

Dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard.

Dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard.

UNIQUEMENT POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE :

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

À partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

À partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

RAPPEL : Nous rappelons que **vous DEVEZ** nous contacter pour tout problème rencontré pour la gestion de la FMI avant le match.

Comme la saison redémarre partout pensez à valider le bon fonctionnement ; attention aux mots de passe



E SPACE DE SA

PV N°617 DU 22 MARS 2023

qui sont peut-être à modifier

(Vous les avez mis en place il y a plus de 6 mois et au bout de 6 mois il faut les rechanger)

COMMISSION SPORTIVE

Président: Christophe VALENTINO

Réunion du 20 mars 2023

Présents: MRS. HANS, GACHET, VALENTINO, MICALEFF

SENIORS

Responsable: Alain HANS 06 28 06 72 52 Adjoint: Sauveur MICCALEF 06 23 06 49 93

COURRIERS

COURRIERS PAR MAIL:

USC AIGUEBELLE : joueras ces matchts le dimanche <u>SAUF LES 23 AVRIL ET 07 MAI se JOUERONS LE SAMEDI</u> à 20H

FC HAUTE-TARENTAISE : Nécessaire fait LA MOTTE SERVOLEX : Nécessaire fait

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY : Le stade BOUTRON N'est pas homologué en nocturne ,faire la demande sur foot club pour le 26/03 voir avec DRUMETTAZ , pour le 02/04 faire demande sur foot club

FC NIVOLET : Nécessaire fait EF-CHAUTAGNE : nécessaire fait JS-CHAMBERY : Nécessaire fait

LA RAVOIRE : Courrier reçu suite aux manifestations

AF-MONTMELIAN: Lu et noté

CHAMPIONNATS

Matchs en retard non joués le 12/03 : Ces matchs se jouerons le 09/04/23

Match N° 24782264 GRIGNON 1 / MODANE 1

Match N° 24782391 BOURGET du LAC / NOVALAISE 1

Match N° 24782531 BOZEL / LA RAVOIRE 2 Match N° 24782532 CAM 2 / LA ROCHETTE

Note aux clubs U20

Le 25 et 26 /03/23 matchs





PV N°617 DU 22 MARS 2023

GJ-LA SAVOYARDE 1 / ESTRABLIN VALLIS AUREA FOOT 4 / BOZEL AS

NOTE AUX CLUBS

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY: Reçu couleur maillots mis sur le site du district

HOMOLOGATIONS

Match N° 24856144 UGINE 2 / SAINT REMY 1 « Résultat acquis sur le terrain » UGINE 2 4 BUTS 3 POINTS /// SAINT-REMY 1 BUT 0 POINT

Rappel règlement sportif du district

Vu que certains clubs ont changer les couleurs des maillots sans avertir le district afin que la commission puisse faire le rectificatif, la commission rappelle le règlement :

<u>Et DEMANDE AUX CLUBS DONT LES COULEURS ONT CHANGEES DE LE COMMUNIQUER AU DISTRICT</u> AU PLUS TOT

ARTICLE: 24-2-5

Les maillots des joueurs seront obligatoirement numérotés de 1 à 14 numéros qui doivent être portés sur la feuille de match.

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants étant de 12 à 14

Quand deux clubs se rencontrent, portant des couleurs similaires prêtant à confusion, le club VISITEUR sera tenu de porter des couleurs très distinctes de celle du club visité.

Seuls les gardiens de but doivent porter des couleurs différentes des autres joueurs et de l'arbitre.

Sur terrain neutre, le club le plus récemment affilié doit changer de couleur.

Pour parer à toute éventualité et notamment à la demande de l'arbitre : le club recevant doit avoir à sa disposition avant chaque match un jeu de maillots numérotés de 1 à 14 d'une couleur différente de la leur qu'il prêtera au club visiteur.

Les équipes devront être uniformément et décemment vêtues aux couleurs respectives de chaque club :

CELLE DECLAREES DANS L'ANNUAIRE DU DISTRICT.

Si une rencontre ne peut se jouer par infraction à ces dispositions, le club fautif aura match perdu par pénalité.





PV N°617 DU 22 MARS 2023

0		PREVISIONNEL MATCHS REMIS SAISON 2022/2023							20 /03/23
0			<u>N°</u> <u>MATCH</u>	EQUIPE	<u>EQUIPE</u>	<u>Heure</u>	REMIS du	Reprogrammé le	
1	Α	D1	24782091	CHARTREUSE 1	MERCURY 1	14h30	23/10/22	19/02/23	3/1 joué
2	Α	D1	24782110	MONTMELIAN1	CHARTREUSE1	14H30	20/11/22	26/02/23	2/0 joué
3	Α	D3B	24782506	MONTMELIAN2	CAM2	14H30	20/11/22	12/03/23	5/0 joué
4	Α	D4B	24856144	UGINE2	SAINT - REMY 1	14H30	20/11/22	05/03/23	4/1 joué
5	R	D4B	24856148	UGINE 2	HTE TARENTAISE 2	14H30	27/11/22	19/03/23	1/0 joué
6	Α	D3A	24782380	VALD'HYERES 2	LE BOURGET 1	14H30	27/11/22	05/03/23	4/4 joué
7	Α	D4A	24856058	CHAUTAGNE 2	CŒUR de SAVOIE 2	14H30	11/12/22	19/03/23	4/3 joué
78	R	D3A	24782396	CHAUTAGNE 1	DOMESSIN	14H30	11/12/22	12/03/03	2/0 joué
9	R	D3B	24782524	CHALLES1	ST BALDOPH 1	14h30	11/12/22	12/03/23	0/2 joué
10	R	D3A	24782393	CHAMBOTTE 3	VAL D'HYERES 2	12h15	11/12/22	12/03/23	3/2 joué
11	R	D2	24782262	DRUMETTAZ 2	CŒUR de SAVOIE 1	14H30	11/12/22	12/03/23	1/1réserve
12	R	D1	24782129	CHAMBOTTE 2	VALDHYERES 1	14H30	11/12/22	12/03/23	1/0 joué
		D2	24782264	GRIGNON 1	MODANE 1	15H00	11/12/22	Dimanche	Remis du
13	R							09/04/23	12/03/23
14	R	D5C	24965383	GRIGNON 2	LA BATHIE2	14h30	11/12/22	08/01/23	3/1 joué
15	R	D1	24782130	COGNIN 1	CHARTREUSE 1	14h30	11/12/22	12/03/23	2/2 joué
16	R	D1	24782131	ES TARENTAISE 2	PONT BEAUVOISIN	14h30	11/12/22	12/03/23	3/2réserve
17	R	D 1	24782132	UGINE 1	HTE TARENTAISE 1	14h30	11/12/22	12/03/23	1/2 joué
		D3	24782391	LE BOURGET 1	NOVALAISE 1	15H00	11/12/22	Dimanche	Remis du
18	R	Α						09/04/23	12/03/23
19	R	D3B	24782531	BOZEL	LA RAVOIRE	15H00	18/03/23	09/04/23	
20	R	D3B	24782532	CAM 2	LA ROCHETTE	15H00	18/03/23	09/04/23	

Les horaires seront mis le LUNDI précédent les rencontres





PV N°617 DU 22 MARS 2023



COMMISSION DES JEUNES

Président: Christophe VALENTINO

Réunion du 20 mars 2023

Présents: Mrs. HUNSTEDT, SOARES, DIETZ, VALENTINO, FONTAINE, Mme LECHALARD

Excusé: VALENTINO,

U17 Martine LECHALARD: 06 13 59 62 41

Déclaration ententes:

CUINES-AIGUEBELLE-ST REMY ENTENTE BASSE MAURIENNE gérée par

AIGUEBELLE

AS HAUTE COMBE- ALBERTVILLE gérée par AS HAUTE COMBE

FCV-FCST entente gérée par VILLARGONDRAN

CA MAURIENNE tous les matchs se joueront stade GAVARINI à ST JEAN

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur <u>FOOTCLUB</u>

Note aux Clubs:

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci. Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CILE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

CHANGEMENTS WEEK END DU25 et 26 MARS

MATCHS:

D1

NIVOLET- CHARTREUSE se jouera à 16H00 stade des Barillettes à ST ALBAN EN LEYSSE





PV N°617 DU 22 MARS 2023

D2

HAUTE COMBE – FC HTE TARENTAISE se jouera stade synthétique ALBERTVILLE à 14H30 LA MOTTE 1- JS CHAMBERY se jouera à 14H30 sur le terrain synthétique **D 3**

GAPS2 - LA MOTTE2 se jouera au stade de NOVALAISE à 15H00 UGINE – SAINT PIERRE se jouera à 16H00 stade MONTMAIN

NOTE AU FC CHAMBOTTE

Pouvez- vous nous spécifier sur quel terrain se jouent vos matchs s'il vous plait.

NOTE AU CLUB DE VILLARGONDRAN ST JULIEN

Pouvez- vous nous spécifier sur quel terrain se jouent vos matchs s'il vous plait.

Cela permet aux arbitres de savoir où se déplacer. Merci d'avance.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers Clubs reçus:

- JS CHAMBERIENNE: Les rencontres U/15 auront toutes lieu sur le stade LEVEL
- •FC NIVOLET / CA MAURIENNE / GROUPEMENT JEUNE : GAPS / FC CHAUTAGNE / AIX FC / BAUGES FC (Pour les lieux des rencontres et changement d'horaire) ES BOURGET DU LAC U/15 à 8

Championnat Journée 02 du 26/03/2023

D.1.

- Match n° 25696746 Ent. Nivolet Fc2 / Es Tarentaise 1 Se joue au stade LAMBERT à BASSENS
- Match n° 25696747 Aix Fc2 / Haute Tarentaise Fc 1 Se joue au stade Giuseppe Garibaldi à AIX LES BAINS

D.2

- Match n° 25697021 Chambéry Sport 73 1 / Drumet.Mouxy Es 1. Se joue au stade BOUTRON à 17 H00
- Match n° 25697024 Ca Maurienne 1 / Gr Jeune Epine 1 se joue au stade GAVARINI à 13H00 Le **SAMEDI 25** MARS 2023

D.3. poule A

- Match n°25697080 GAPS 2 / ENT UOA HTE Combe 2 Ce match est :

Reporté le 16 AVRIL 2023 se joue à 10H00.

- Match N° 25697081 UGINE AS 1 / ES TARENTAISE 2. Ce match est
 - **Décalé au 16 AVRIL 2023** à 10H00 (Terrain indisponible) Pour info Les clubs peuvent anticiper ce match à leur convenance avec accord des deux clubs via Footclub.
- Match n° 25697084 BAUGES FC 1 / GJ LA SAVOYARDE 2 Se joue à 12H45

D.3. poule B

- Match n°25697133GAPS 2 / Ent Chautagne Culoz 1/ La motte Servolex Us 2 Ce match est : se joue à SERRIERE EN CHAUTAGNE

U/15 A 8 Plateau du 19/03



PV N°617 DU 22 MARS 2023



Reçu une feuille de match, ES BOURGET DU LAC

U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Courriers:

Feuilles des matchs:

- •-ES TARENTAISE
- GPT JEUNES LA SAVOYARDE

Infos Clubs: Programmer des matchs

GROUPEMENT JEUNE AVANT PAYS DE LA SAVOYARDE:

Match D3 poule B

Le match GAPS 3 CONTRE Aix FC 5 SE JOUERA AU STADE DE LA Bridoire à 14H00

GROUPEMENT JEUNE DE L'EPINE :

Match D3 poule B

GROUPE DE L'EPINE 3 contre FC NIVOLET 7 se jouera au Stade du CHATEAU à COGNIN à 15h30

EF CHAUTAGNE:

Les matchs D1 Poule A et D3 – Poule D EF CHAUTAGNE 1 contre FC NIVOLET 2 Et EF CHAUTAGNE 2 contre UGINE AS 1 se joueront au stade de CULOZ

AIX FC:

Matchs D1-A contre D1-B
AIX FC 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 2
Et AIX FC 3 contre GRUPEMENT JEUNE EPINE 1
Se joueront au Stade GARIBALDI à 12H30

Match D1 poule B
AIX FC 2 contre gaps 2
Se joueront au Stade GARIBALDI à 14H00

US MODANE:

Matchs D1-Poule B

US MODANE 1 contre GJ LA SAVOYARDE 1 se jouera au Stade de LOUTRAZ à MODANE à 14H00

CA MAURIENNE:

Match D1 - Poule B

CA MAURIENNE 1 contre US CHARTREUSE GUIERS 1 se jouera au stade JOSEPH GAVARINI de Saint Jean à 13H30

GJ LA SAVOYARDE:

Matchs D3-Poule C et D

GJ LA SAVOYARDE 2 contre ES LE BOURGET DU LAC 1



PV N°617 DU 22 MARS 2023



Et GJ LA SAVOYARDE 3 contre AS UGINE 2

Se joueront au Stade des Marais à LAISSAUD à 14H00

FC HAUTE TARENTAISE:

Les Matchs D1-Poule A et D2 Poule C FC HAUTE TARENTAISE 1 contre FC MERCURY 1 FC HAUTE TARENTAISE 2 contre HAUTE COMBE SAVOIE 2 Se joueront au Stade JC ROCCA à AIME LA PLAGNE à 14H00

ENT HAUTE COMBE UOA:

Les Matchs D1-Poule B ENT HAUTE COMBE UOA 1 contre ES DRUMETTAZ MOUXY 1 Se joueront le mercredi 22 mars à ALBERTVILLE

JS CHAMBERY:

Match D2 et D3 – Poule A JS CHAMBERY_ 1 contre AS LE MONTCEL 1 JS CHAMBERY_ 2 contre AS LE MONTCEL 2

Prévus le 25 mars sont reportés au samedi 8 avril au Stade Michel VALLET à 14H00

Infos Clubs : TERRAINS

JS CHAMBERY, Tous les matchs U13 se joueront au stade Michel VALLET Synthétique au BIOLAY CHAMBERY

Fabien FONTAINE: 06 32 60 14 18

REMERCIEMENTS

Au Crédit Agricole des Savoies, aux 2 clubs recevant AIX FC et FC MERCURY et à tous les clubs présents pour ces 2 plateaux de remise de jeux de maillots.

Courriers reçus:

- ENT VAL D'HYERES : plateau D2/D3 du 25/3 au stade de VIMINES
- GAPS: plateau D2/D3 du 25/3 à PONT DE BEAUVOISIN
- FC BEAUFORTAIN: vous intégrez samedi 25/3 le plateau à MARTHOD 1 avec HAUTE COMBE DE SAVOIE 1

Précisions calendrier :

POULE D1

Plateau à 6 équipes au stade MAGER: CHAMBERY SF 1, FC CHAMBOTTE 1 et AIX FC 1 sur un terrain à 8 et CHAMBERY SPORT 73 1, US CHARTREUSE 1 et FC HAUTE TARENTAISE 1 sur le 2nd terrain à 8.







A TOUS LES CLUBS:

La commission rappelle que vous devez :

- prévenir <u>au plus tôt</u> le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.
- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif et la remettre au club accueil.

U9 Hernani SOARES : 06 22 26 47 52

RAPPEL IMPORTANT - Championnat de Printemps

La reprise des plateaux U9 aura lieu le samedi 18 mars 2023

(Article 5 des R.G. de la ligue)

Note aux Clubs

Il est obligatoire de communiquer par mail, en vous servant de la messagerie officielle xxxxxxx@laurafoot.org du club. Les mails personnels ne sont pas pris en compte car de nombreuses correspondances ne précisent pas le nom du club.

Les clubs "en déplacement" sont dans l'obligation de prévenir le club "recevant" en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes pour la bonne organisation du plateau.

Je rappelle qu'il est primordial de prévenir le réfèrent du club accueil, quand vous avez des problèmes d'effectifs...

Retour des documents dans le temps.

Chaque club doit se présente le jour des plateaux avec une feuille d'effectif, correctement et lisiblement renseignée.

Les feuilles des plateaux doivent être entièrement remplies.

Le listing des équipes doit être donné au club recevant le jour du plateau.

Note aux clubs -Terrains

Les clubs ayant plusieurs terrains doivent OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la Commission, leur planning pour le lundi précédent leur plateau avant 18H00 pour programmation.

Info clubs

JS CHAMBERIENNE: Les plateaux du 18 et 25 mars se dérouleront au stade LEVEL

<u>C.A. ST JEAN DE MAURIENNE</u>: tous les plateaux se dérouleront au stade **JOSEPH GAVARINI** (terrain synthétique)







PV N°617 DU 22 MARS 2023

<u>AIX LES BAINS FC</u>: Le plateau du samedi 25 mars se déroulera au stade **GARIBALDI** (terrain synthétique)

<u>FC DE HAUTE TARENTAISE</u>: Le plateau du samedi 25 mars se déroulera au stade **ALBERT** MARTIN à Bourg St Maurice

U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

O REUNIONS DE SECTEUR :

30 clubs représentés sur 42

Secteur Ouest: 19/24

Absents excusés (CS BELLEY, US LA RAVOIRE, CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL)

Absents non excusés (FC BAUGES, CHAMBERY SPORTS 73)

Secteur Est: 11/18

Absents excusés (AS BOZEL, MONTMELIAN AF, FC VILLARGONDRAN/ST JULIEN)
Absents non excusés (ES TARENTAISE, MARTHOD SPORT, ST PIERRE SPORT FOOTBALL, USGM LA BÂTHIE)

Merci à tous les clubs présents pour leur implication et leur dynamisme lors des réunions de secteur. Merci au club de l'AS HTE COMBE DE SAVOIE, pour l'organisation et l'accueil de la réunion « SECTEUR EST », du mardi 14 mars.

o **REPRISE:**

Les deux premières journées (Format FESTIFOOT) ont été transmises aux clubs, la semaine dernière. La suite du calendrier (après que les clubs se soient positionnés) vous sera transmise au plus tard, la semaine prochaine.

O CALENDRIER:

- Samedi 01 avril : Journée 02 pour les U6/U7 : PLATEAU TRADITIONNEL (4 rencontres + 1 jeu d'éveil)
- Samedi 08 avril : Vacances scolaires
- Samedi 29 avril : Journée 03 FESTIFOOT U7
- Samedi 06 mai : Journée 03 U6 PLATEAU TRADITIONNEL
- Samedi 13 mai : Journée 04 pour les U6/U7 : PLATEAU TRADITIONNEL
 Samedi 29 mai : Journée optionnelle pour les U6/U7 (sur inscriptions)
- Samedi 03 juin : Journée 05 U7 PLATEAU TRADITIONNEL

O JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS 2023 :

Samedi 10 juin: Pratique à 4 vs 4 pour les 2 catégories (U6/U7), à LAISSAUD:

2 créneaux de pratique sur inscriptions (formulaire Google Forms à remplir au mois de mai)

Le matin : 10H00 – 12H30
 L'après-midi : 14H30 – 17H00



PV N°617 DU 22 MARS 2023





Réunion du 20 mars 2023

Championnat Futsal seniors Savoie/ Hte Savoie Pays de Gex

RAPPEL:

Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boite mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Footclub (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également sur Footclub de l'adversaire) sauf cas de force majeur.

L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoie d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat. Ne tombons pas dans de nouvelles dérives

DIVERS:

FLAC 2 merci de communiquer une nouvelle date pour la rencontre FLAC 2 contre CBF74 2

FC VERMILLON, Bien reçu la feuille de match Rencontre 25259617 FC VERMILLON contre FBU 2 SCORE 2 à 6

Divers

A FLAC 2

Voilà plusieurs semaines que la commission demande une nouvelle date pour la rencontre initialement prévue le 3 décembre 2022. FLAC 2 contre CBF 74 2

Vous avez jusque au lundi 27 Mars 2023 18 H00 pour faire une proposition qui vous arrange, passé cette date, elle sera imposée avec les désagréments que cela entraînera pour les deux clubs.

A CBF 74 2

Pas de nouvelle de la rencontre du 7 Mars 2023, CBF 74 2 contre FLAC 2.

Pas de FMI, pas de rapport sur l'absence de FMI, pas de feuille de match papier, pas de mail pour informer la commission.15 jours se sont écoulés, rien.

Demande d'explications par mail sur cette rencontre avant le lundi 27 mars 2023 18H00



PV N°617 DU 22 MARS 2023



COMMISSION DES COUPES

Président: Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Présents: Mrs Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD. Ghislaine RAYNAL,

ORGANISATION DES FINALES 2022 - 2023

Le comité directeur lors de sa réunion du 12 décembre 2022 a décidé d'attribuer L'organisation des finales des coupes de Savoie aux clubs suivants :

Samedi 01 avril 2023 pour la coupe U13 Pitch

UO ALBERTVILLE

Jeudi 18 mai 2023 pour les coupes U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole FC HAUTE TARENTAISE

Samedi 10 juin 2023 pour les coupes U15 à 8, U15 et U17
US CHARTREUSE GUIERS

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de

Division 1 de la saison dernière à savoir :

LA MOTTE-SERVOLEX

Chaque club organisateur recevra quelques jours avant la finale un mail comprenant le cahier des charges.

INFORMATION

Festival U11 Crédit Agricole plateau non joué

Le plateau ci-dessous prévu le Samedi 11 Mars au FCHT est reprogrammé au : Samedi 8 Avril 2023 à 10h00





PV N°617 DU 22 MARS 2023

AU FCHT

Plateau N° 2
US LA MOTTE SERVOLEX 1
MONTMELIAN 1
LAISSAUD 1
CS BELLEY 1
FCHT 1

Modification de la date du 1^{er} tour de la Coupes U13 SERALINI

Les deux plateaux de La BATHIE et de MARTHOD initialement prévu le Samedi 8 Avril 2023 sont déplacés au :

Samedi 22 avril 2023 à 14h00

A LA BATHIEA MARTHODPlateau N° 1Plateau N° 2LE BOURGETST BALDOPHST MICHELMARTHODDOMESSINVILLARGONDRANJS CHAMBERYSUD LACUGINE/LA BATHIE

Match en retard Coupe U15 PILLET

Samedi 8 Avril 2023 à 15h30

ENT CHAUTAGNE - CULOZ 1 vs CHARTREUSE GUIERS 1

Lundi 10 Avril 2023 à 10h00

HAUTE TARENTAISE 1 vs ES TARENTAISE 1

<u>Pour les 3 informations ci-dessus</u> <u>En cas de terrain impraticable merci de trouver un terrain de repli</u>

COUPE de SAVOIE

COUPE CORTADE

1/4 de finale le Dimanche 9 avril 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Daniel BARTHOLOMÉ membre de la commission de discipline

COGNIN 1	VS	CHY PORT CX RGE 1
US PONTOISE 1	VS	FC LAISSAUD 1
FC CHAMBOTTE 2	VS	VAL D'HYERES 1
LA RAVOIRE US 1	VS	CHARTR GUIERS US 1



PV N°617 DU 22 MARS 2023



COUPE RAFFIN

1/2 finale le jeudi 18 Mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Christelle LEVASSEUR secrétaire du district

MONTMELIAN 2 vs FC BELLE ETOILE MERCURY 2 COGNIN 2 vs US PONTOISE 2

COUPE TROPHEE 73

Le tirage des 1/2 finale sera effectué le Lundi 24 avril 2023

Les rencontres se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00

COUPE U17 TRONCY

Le tirage des 1/2 finale sera effectué le Lundi 24 avril 2023

Les rencontres se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

COUPE U15 PILLET

(Voir Onglet Information Club)

U13 PIGNIER

2ème tour le samedi 8 avril 2023 à 14h00

16 équipes engagées ,2 qualifiées par plateau

Le tirage a été effectué par Maurice BILLAUD président de la commission en appel disciplinaire

A AIX

Plateau N° 1 LA RAVOIRE NIVOLET FCHT

AIX FC

AU GAPS

Plateau N° 3
CHAMBERY SAVOIE FOOT
HTE COMBE
YENNE
GAPS

A CHAMBOTTE

Plateau N° 2
LA ROCHETTE
CHAMBOTTE
ENT BASSE MAURIENNE
MERCURY

A MODANE

Plateau N° 4
LA MOTTE SERVOLEX
MODANE
CHAUTAGNE
LA SAVOYARE







U13 SERALINI

(Voir Onglet Information Club)

En cas de terrain impraticable merci de trouver un terrain de repli

FESTIVALS de SAVOIE

U11 CREDIT AGRICOLE

(Voir Onglet Information Club)

INFORMATION IMPORTANTE A RETENIR

Pour des raisons d'organisation merci aux clubs recevant les plateaux de bien vouloir envoyer une photo par SMS du classement finale au Président des Coupes.

Merci d'avance pour votre compréhension

PEREQUATION DES COUPES

COUPE CORTADE

8ème de finale – Dimanche 5 Mars 2023

Nombre de rencontres : 8 Frais d'arbitrage :

722.62

Nombre de clubs : 16 Frais de déplacement :

898.00

Total des frais engagés : 1 620.62 **Soit par club :**

101.29

Les clubs ci-dessous doivent au District Les clubs ci-dessous ont un

avoir au District

ES TARENTAISE : 8.79 CHY PORT CROIX ROUGE :

120.43

US LA RAVOIRE : 25.59 FC HAUTE TARENTAISE :

80.71

FC CHAMBOTTE: 42.89 US PONTOISE:

114.72

ENT VAL D'HYERES: 20.49 FC MERCURY:

38.71

FC LAISSAUD: 36.79 US CHARTREUSE GUIERS: 118.72

 SP COGNIN:
 36.79

 FC ST MICHEL:
 36.79





PV N°617 DU 22 MARS 2023

CA YENNE: 45.29
ENT DRUMETTAZ MOUXY: 61.29
FC ST BALDOPH: 65.29
JS CHAMBERY: 93.29

COUPE TRONCY

Tour de cadrage – Samedi 11 mars 2023

Nombre de rencontres :3Frais d'arbitrage :225.30Nombre de clubs :6Frais de déplacement :238.00Total des frais engagés :463.30Soit par club :77.22

Les clubs ci-dessous doivent au District

District

FC DU NIVOLET: 0 .42

122.78

FC DU NIVOLET (arbitres assistants): 140.00
US DOMESSIN: 5.52
US LA MOTTE SERVOLEX: 0.42
CHAMBERY SAVOIE FOOT: 63.21
US LA RAVOIRE: 53.21

Les clubs ci-dessous ont un avoir au

CA MAURIENNE:





PV N°617 DU 22 MARS 2023



COMMISSION FÉMININE

Président: Jacky GACHET 06 12 22 99 82

20 mars 2023

Championnat

sont inscrits:

ST REMY CŒUR DE SAVOIE

CHARTREUSE GUIERS

ENT PORTCR/LE BOURGET

HAUTE TARENTAISE 2

LA ROCHETTE

CHAUTAGNE

AIGUEBELLE

AIX

ENT GFVD 2

MONTMELIAN

Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

Modifications et divers

Rencontre N° 24964289 CHAUTAGNE EF contre FCHT2 est programmée le dimanche 9 Avril 2023 à 10H00 Rencontre N 24964295 CHAUTAGNE EF contre FC LA ROCHETTE est programmée le jeudi 18 MAI 2023 à 10H00









COMMISSION TECHNIQUE

22 mars 2023

Contacts:

Julien TRANCHANT - CTF: 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr Damien BILLIET - ETD 73:06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si

votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates desformations sur le site du District (rubrique formation) N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL: Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.





PV N°617 DU 22 MARS 2023

Formations 2022 - 2023

- Formation Module U9 Spécifique mineur fille - limitée à 16 personnes

Dates: mardi 11 et mercredi 12 avril 2023 - Sans hébergement

Lieu : à définir **Coût** : 160 €

Inscriptions reçues: 7

DOUSSOT DEMIRCI Maëlys (ES TARENTAISE)

Clara THIEBAUT - Lucie PIFFETEAU (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mailie DJAROUDI – Kyra LASCAUD CHETTIBI (AIX FC) Lola GRAS – Anaëlle DIALLO (USC AIGUEBELLE)

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon - limitée à 16

personnesDates: mardi 18 et mercredi 19 avril 2023 - avec

hébergement

Lieu: à ST HELENE SUR ISERE

Coût: 160 €

Inscriptions reçues: 8

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)

Romain EYNARD - Adam BELMAL - Mehdi BELMAL - ERFIDAN Huseyin Arda (ES TARENTAISE)

Abdoulaye DIABY (J.S. CHAMBERIENNE)

Lukas CHARPENTIER – Raphaël MOYSSET (FC NIVOLET)

Certifications 2022 - 2023

- Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date: mardi 4 avril 2023 en soirée

Lieu: à ALBERTVILLE

Coût: 70 €

Inscriptions reçues: 4

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

Rayane SOLTANE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Nadjim MLADJAO ZITIMBI (COGNIN SP)

Jérémy ROTHIER (A MONTMÉLIAN)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 14 mars 2023

- Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidatsDate : jeudi 6 avril 2023

en soirée

Lieu: à LA MOTTE SERVOLEX

Coût: 70 €

Inscriptions reçues: 4

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Ludovic JOURNET (FC NIVOLET)

Candidats non prioritaires car hors département

Patrick MALDERA (FC SEYSSINS 74) Bijou NIKOSO (FC ÉCHIROLLES)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 14 mars 2023





PV N°617 DU 22 MARS 2023

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidatsDate : jeudi 4 mai 2023

en soirée Lieu : à définir Coût : 70 €

Inscriptions reçues: 10

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidatsDate : jeudi 11 mai 2023

en soirée Lieu : à définir Coût : 70 €

Inscriptions reçues: 10

Chahin BOUFAMA (US LA RAVOIRE)

Aziz BOUROU - Raphaël MUKENDI FAYEL – Mahmoud MATMATI (JS CHAMBÉRIENNE)

Benoit MIELLET - Jérôme SOLTYSIAK (USC AIGUEBELLE)

Théo LOCATELLI (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidats non prioritaires car hors département SUR LISTE D'ATTENTE

Frank SABLONE - Erwin ANDRADE CORTEZ (AS GENEVOIS 74)

Lucas ASSORIN (ES MANIVAL)

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date: mardi 13 juin 2023 en soirée

Lieu: à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues: 2

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE) Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE) Julien HAFSAOUI (FC ST MICHEL SP)

- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date: jeudi 15 juin 2023 en

soirée

Lieu: CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscriptions reçues: 2

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)





PV N°617 DU 22 MARS 2023





COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 21 mars 2023

Présents: MM. René SAILÉ, Patrick JANET

Excusé : JM Guichard

RÉSERVES D'AVANT MATCH

Dossier N° 18

Match 24782131 : ES TARENTAISE 2 - US PONTOISE Seniors D1 du 12/03/2023

Dossier N° 19

Match 24782262 : ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2 - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL Seniors D2 du 12/03/2023

Dossier N° 20

Match 25259638: AS THONON - LA ROCHETTE FUTSAL 2 Seniors du 12/03/2023

RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 21

Match 25742856: FC NIVOLET 2 - CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2 Coupe U17 du 11/03/2023

Dossier N° 22

Match 25742858: US LA MOTTE SERVOLEX – US LA RAVOIRE Coupe U17 du 11/03/2023

Dossier N° 23

Match 25742858: US LA MOTTE SERVOLEX – US LA RAVOIRE Coupe U17 du 11/03/2023

DÉCISIONS

Dossier N° 18

Match 24782131: ES TARENTAISE 2 – US PONTOISE Seniors D1 du 12/03/2023

- Réserve recevable

Décision paraitra sur un prochain PV.

Dossier N° 19

Match 24782262: ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2 - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL Seniors D2 du 12/03/2023







- Réserve recevable

Décision paraitra sur un prochain PV.

Dossier N° 20

Match 25259638: AS THONON – LA ROCHETTE 2 FUTSAL Seniors du 12/03/2023.

Décision paraitra sur un prochain PV.

Dossier N° 21

Match 25742856 : FC NIVOLET 2 – CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2 Coupe U17 du 11/03/2023

Décision paraitra sur un prochain PV.

Dossier N° 22

Match 25742858: US LA MOTTE SERVOLEX – US LA RAVOIRE Coupe U17 du 11/03/2023

- Réserve recevable

Réclamation de l'US LA MOTTE SERVOLEX concernant la participation de plus d'un joueur titulaire d'une licence « HORS PERIODE ».

Après vérification du fichier licences, le club de US LA RAVOIRE est en infraction vis-à-vis de l'article 160-c des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité de l'US LA RAVOIRE
- Transmet à la commission compétente
- Remboursement des frais d'appui 30 € par l'US LA RAVOIRE

Dossier N° 23

Match 25742858: US LA MOTTE SERVOLEX – US LA RAVOIRE Coupe U17 du 11/03/2023

- Réserve recevable

Réclamation de l'US LA RAVOIRE concernant la participation au match d'un joueur susceptible d'être en état de suspension le jour de la rencontre.

Après vérification du fichier licences, le club de l'US LA MOTTE SERVOLEX est en infraction vis-à-vis de l'article 160-c des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité de l'US LA MOTTE SERVOLEX
- Transmet à la commission compétente
- Amende pour avoir fait jouer un joueur suspendu : 175 €
- Inflige au joueur concerné un match de suspension en remplacement du match non purgé.
- Remboursement des frais d'appui 30 € par l'US LA MOTTE SERVOLEX







COURRIERS

Mail de l'AS UGINE du 12 mars : réponse faite.

Mail du CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL ET DE l'US LA MOTTE SERVOLEX du 16 mars 2023. En réponse à votre question l'article 3 autorise la participation de 5 joueurs n'ayant pas effectués 5 matchs ou plus en championnat de ligue.

AS THONON:

La commission des règlements vous demande de lui faire parvenir l'annexe de la feuille de match numéro : 25259638 vous opposant à LA ROCHETTE FUTSAL 2 le 12 mars 2023.

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX : 06 75 93 17 52 Vice – Président : Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 20 mars 2023

La CDA

Présent: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON, Jacky MESTACH,

Christophe DUPAYS

Excuses: Mr, Alphonse LOMBARD

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)







A NOTER

A tous les arbitres "ATTENTION AU CHANGEMENT D'HEURES"



DIMANCHE 26 MARS 2023

Date de changement d'heure d'été en 2023 Le passage à l'heure d'été 2023 en France a lieu le DIMANCHE 26 MARS 2023.

À 2 heures, il sera 3 heures.

Le passage à l'heure d'été a lieu le dernier dimanche de mars. Il faut avancer nos montres d'une heure.

COURRIERS RECUS

- -M. Laurent CABY (accompagnateur arbitre), M. Mathis COUX (Arbitre stagiaire), M. Nathan DE NARDI (arbitre stagiaire), déplacement sur club du FC BAUGES, match prévu le dimanche 19 mars, (changement d'horaire de 10h00 est passé à 14h00?)
- -M. Kader OUAZENE (TARENTAISE) de demande fiche de frais arbitre du match U15 du 19 mars 2023
- -M. Ernest PICQUE (indépendant), Rapport sur suivi de match du 19/03/2023)
- -Absence arbitre: Mail du club de VILLARGONDRAN et LA BATHIE
- -Mail de M. Ahamada MADI (signale son impossibilité d'être présent au match a BOZEL le samedi soir 18 mars 2023
- . Blocage sur la rocade de CHAMBERY
- -M. Kenzo JOLLIVET (U O ALBERTVILLE), enregistrement d'une plainte (procès-verbal Police) concernant le match du 11 mars 2023
- -M. Kenzo JOLLIVET (U O ALBERTVILLE) rapport sur fait de jeu (envahissement de terrain) match du 11 mars 2023.
- -Courrier, Mail : Convocation pour confrontation : District de l'ISERE : Match : FEMININE U15, Match : BARBERAZ DRUMETTAZ , match du 04/03/23
- -Mail du club de LA RAVOIRE : fait de match et propos de dirigeants de club , rencontre U 17 du samedi 11 mars 2023
- -Complément de dossier administratif : M. Paul MOREL (FC HAUTE TARENTAISE)







PV N°617 DU 22 MARS 2023

ACCOMPAGNEMENT - CONTROLE ARBITRE

- -M. Didier ANSELME accompagnement de M. El Hadyi AW (C F S) du 18/03/2023
- -M. Gérard SOTO accompagnement de M. Dylan Tijii BAKA (UGINE), du 19/03/23
- -M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Marc DENCHE (LA BATHIE), du 19 mars 2023
- -M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de Melle Fatima EDDOUM (UGINE), du 19 mars 2023
- -M. Gilles HUNSTEDT contrôle de M. Mohamed HACHALI (J S C), du 19 mars 2023
- -Mme Martine LECHALLARD accompagnement de Melle Rabbab CHAKIR (TARENTAISE) du 19 mars 2023
- -M. Alphonse LOMBARD contrôle de M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), du 19 mars 2023

RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE ET THEORIQUE ARBITRES

DERNIER MODULE DE RATTRAPAGE ARBITRE (TEST PHYSIQUE et THEORIQUE)

Date de convocation officielle pour les arbitres (dernier rattrapage)
Samedi 25 mars 2023 (08h30 et 09h30 à stade de BARBERAZ
Et

District de Football de SAVOIE (Maison des Sports) de 10h00 à 12h00

Consignes : Pour le test physique (tenue sportive et nécessaire de douche)

Pour le test théorique : Stylo

Les arbitres SENIORS convoqués sont Mrs :

- -Jean-Marc GRISONNET (CHARTREUSE GUIERS)
- -Ernest PICQUE (indépendant)
- -Salim ABADDAR (CA MAURIENNE)
- -Didier CAUCHETEUX (ST REMY de MAURIENNE)
- -Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)
- -Rayane MESRARI (ST BALDOPH)
- -Marvin MILLERA-FERRIZ (SUD LAC)
- -Alexandre FOUCAULT (TARENTAISE)
- -Mohamed SMAILI (PONT DE BEAUVOISIN)
- -Youssef LAMHIDI (AIX DE BAINS)

Les arbitres JEUNES convoqués sont Mrs :

- -Thomas LUISET (DRUMETT MOUXY)
- -Baptiste MARTIN (C A MAURIENNE)
- -Nicolas MASSEBOEUF (MERCURY)
- -Logman OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX)
- -Bryan RAPHAEL (CUINES LA CHAMBRE)
- -Nourredine CHELOUFI (C S F)
- -Yakoub CHINAR (BIVOLET)
- -Souhaib EL BAKKALI (C S F)
- -Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE)
- -Moujab Ellah TEREA (LA RAVOIRE)
- -Marcel WANDJI KEMAYOU (NIVOLET)



PV N°617 DU 22 MARS 2023



- -Ilyes AIT KHOUYA (NIVOLET)
- -Iyad BELAROUCI (NIVOLET)
- -Samkoumba CHERIF (COGNIN SP)
- -Peio EGUIGUREN (COGNIN SP)

Clubs si vos arbitres ne se présentent pas à cette matinée arbitrage, ils seront pénalisés selon le règlement intérieur de CDA. (Suspension de désignation),

Merci d'avertir vos arbitres de cette information (pensez à votre statut d'arbitrage)

REUNION ARBITRES - CDA

MODULE GESTION ADMINISTRATIVE

Date de convocation officielle pour les arbitres nommés

Samedi 25 mars 2023, District de football de SAVOIE (Maison des Sports)

10h30 impératif

Les arbitres convoqués sont Mrs:

- -Engin ACARER (CA YENNE)
- -Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS)
- -Timothee DONNEAUD (CSF)
- -Nourredine CHELOUFI (U O ALBERTVILLE)
- -Marcel WANDJI KEMAYOU (NIVOLET)
- -Loqman OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX)
- -Farid DJEHICHE (CHARTREUSE GUIERS)
- -Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE)

NOTE AUX CLUBS et EDUCATEURS - CLASSES FOOTBALL



La commission des Arbitres est votre disposition pour organiser des modules d'information Où

Une formation totale d'Arbitrage.

Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : **06 75 93 17 52**

Courriel: daniel.desmarieux@free.fr

Οù

Le District de Football de SAVOIE Par courriel : **DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR**





PV N°617 DU 22 MARS 2023

NOTE AUX CLUBS et Responsables d'équipes



La commission des Arbitres est votre disposition pour l'organisation de module d'information sur l'Arbitrage. Que ce soit sur les catégories Jeunes (U 13 et plus) ou sur la catégorie SENIORS Afin de planifier des jours de formation ou d'information, merci de contacter :

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : **06 75 93 17 52**

Courriel: daniel.desmarieux@free.fr

Οù

Au District de Football de SAVOIE Par courriel : **DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR**

DATES A RETENIR

Samedi 25 mars 2023 : RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE / THEORIQUE, GESTION ADMINISTRATIVE, BARBERAZ

Lundi 27 mars 2023 : CD – CDA Lundi 03 avril 2023 ; CDA Vendredi 07 avril 2023 : CDA Lundi 17 avril 2023 : CD – CDA

Vendredi 07 avril 2023 : CDA







COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

La commission Statut d'Arbitrage: M. Daniel DESMARIEUX, Président,

Membres: Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL-BIRON, Christophe DUPAYS,

M. Hervé TRONCY, Luc ALIX, Alphonse LOMBARD,

Procès-verbal du 21 mars 2023

A I 'attention des clubs

Pour être représentatif au regard du statut de l'arbitrage de la LAuRAFoot,

<u>Rappel de règlement</u>: Un arbitre doit au moins honorer une désignation dans les 3 dernières journées de championnat = si le cas échéant, l'arbitre ne respecte pas cette directive, il ne comptera pas au statut d'arbitrage de son club d'appartenance.

Datas da saisia das lisamass

Dates de saisie des licences

- *Demande de renouvellement de licences : du 1er juin au 31 aout
- *Demande de changement de club : du 1er juin au 28 février
- *Demande de changement de statut : du 1er juin au 31 aout
- *Nouvelle demande de licence : jusqu'au 28 février et selon les dates d'examen.

Nombres d'arbitres – Article 41 Statut Fédéral de l'Arbitrage

- -Championnat de Ligue 1 : 12 arbitres dont1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 7 arbitres majeurs
- -Championnat de Ligue 2 : 10 arbitres dont1 arbitre féminine, dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 6 arbitres majeurs
- -Championnat National 1 : 8 arbitres dont 2 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 4 arbitres majeurs
- -Championnat National 2 : 7 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs
- -Championnat National 3 : 6 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs
- -Championnat Régional 1 : 5 arbitres dont 3 arbitres majeurs
- -Championnat Régional 2 : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- -Championnat Régional 3 : 3 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- -Championnat Départemental 1 : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur,
- -Championnat de France Féminin de Division 1 : 3 arbitres dont 1 arbitre féminine et arbitre féminine formée et reçues au cours des 3 saisons précédentes.
- -Championnat de France Féminin de Division 2 : 1 arbitre
- -Championnat de France Futsal de Division 1 : 2 arbitres, dont 1 arbitre Futsal, lequel est défini à l'article 43
- -Championnat de France Futsal de Division 2 : 1 arbitre
- -Championnat de District : 1 arbitre
- -Clubs n'engagent que des équipes de jeunes : 1 arbitre
- -Dernier niveau de District (si le niveau est Départemental 3 ou inférieur) : Pas d'obligation







PV N°617 DU 22 MARS 2023

Les types d'arbitres

L'âge de l'arbitre s'apprécie au er janvier de la saison en cours

STATUT FEDERAL

STATUT LaurafOOT Arbitre « SENIORS » 21 et +

Arbitre « MAJEURS » 18 ans et + Arbitre « FEMININE » + 13 ans

Arbitre « FEMININES » 13ans et +

Arbitre « JEUNES » 15 à 22 ans Arbitre « FUTSAL » + de 15 ans Arbitre « TRES JEUNES » 13 ans à 15 ans

Arbitre « SPECIFIQUE FUTSAL »21 ANS et +

Nombre d'arbitres

Article 1.2 Statut Régional de l'Arbitrage

*Championnat Départemental 1 : 2 arbitres SENIORS (+21 ans)

- *Championnat Départemental 2 : 1 arbitre SENIORS (+21 ans)
- *Championnat Départemental autres divisions : 1 arbitre
- *Championnat Départemental dernier niveau : pas d'obligation

NOMBRE DE JOURNEES A EFFECTUER DURANT LA SAISON (rappel de l'article 34 du Statut Fédéral de

<u>l'Arbitrage</u>)

1-Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août, le nombre de journées (ou matchs) minimum à diriger est de:

- 18 pour les arbitres seniors masculins.
- 15 pour les jeunes arbitres et les arbitres féminines.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence avant le 28 février, le nombre de journées (ou matchs) minimum à diriger est de:

- 9 pour les arbitres seniors masculins.
- 7 pour les jeunes arbitres et les arbitres féminines.
- Ou avoir répondu à l'ensemble de ses désignations avec une disponibilité maximale.
- Présence à chaque action de formation dirigée par les membres de la C D A de SAVOIE (compte 1 match au statut d'arbitrage)
- 2. Si, au 15 juin, un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours. Toutefois, un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé pourra tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club, respectant le minimum exigé pour couvrir son club, soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant en ayant officié davantage que le minimum exigé. Plusieurs arbitres ne peuvent pas compenser le minimum exigé pour un seul et même arbitre sur une saison. Un seul et même arbitre ne peut pas compenser les minimas exigés pour plusieurs arbitres sur une saison. Il faut entendre par "son club", non seulement le club auquel il était rattaché lors de la saison au cours de laquelle il n'a pas dirigé le nombre de rencontres requis, mais également tout autre club auquel il pourrait se licencier, y compris pour une des raisons prévues par l'article 33.c du présent statut, ou à la suite d'une fusion entre deux ou plusieurs clubs. S'il n'a pas satisfait à l'obligation du nombre de matchs la saison suivante, il est considéré comme ne faisant plus partie du corps arbitral.

Demande de changement de statut précision à l'article 35 du statut Fédéral d'Arbitrage Début de l'arbitrage-Licencié dans un club

DROIT DE MUTATION: 500€ 300€ pour le club formateur 100€ pour le district d'appartenance 100€ pour la Ligue



PV N°617 DU 22 MARS 2023



Début de l'arbitrage- Arbitre indépendant

<u>DROIT DE MUTATION</u>: 300€ 200€ pour le club formateur 100€ pour la Ligue

COUVERTURE et DEMISSION Article 35 Statut Fédéral de l'Arbitrage Démission :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE :

- 1 : Pendant 2 saisons si club formateur
- 2 : Pendant 1 saison si licencié 5 saisons consécutives dans un club

Arrêt définitif :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE LICENCIE:

• 3 : Couverture 1 saison si licencié 10 saisons consécutives

Si l'arbitre démissionne après le 31 aout, le club quitté compte l'arbitre dans son effectif jusqu'à la fin de la saison en cours par conséquent les conditions de couverture ci-dessus ne s'appliquent qu'a partir de la saison suivante.

COMMISSION PREVENTION ETHIQUE

Président: Alain CAREGLIO

Réunion du 20 mars 2023

Présent : Alain CAREGLIO

Convocation

Objet: relations conflictuelles entre les clubs ENT S DRUMETTAZ MOUXY et AS BARBERAZ

Les personnes suivantes sont convoquées devant la Commission Prévention Ethique du District de Savoie de Football

Lundi 27 mars 2023 à 18h00

au siège du District de Savoie de Football Maison des Sports 90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendu pour l'objet cité.







Pour le club ENT S DRUMETTAZ MOUXY :

- Président
- Responsables Technique
- Responsables de catégorie

Pour le club AS BARBERAZ :

- Président
- Responsables Technique
- Responsables de catégorie

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Le Président de la Commission Prévention Ethique Alain CAREGLIO

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président: Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 20 mars 2023

Présents élus: Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET.

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON.

DEMANDE AUX CLUBS

Club de l'US LA MOTTE SERVOLEX :

La commission de discipline vous demande de bien vouloir nous faire parvenir un rapport, au plus tard le lundi 27 mars midi, concernant les événements survenus pendant et après la rencontre, U17, COUPE TRONCY, US LA MOTTE SERVOLEX / US LA RAVOIRE, du 11 mars 2023 à la MOTTE SERVOLEX.





PV N°617 DU 22 MARS 2023

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le <u>lundi entre 18h à</u> 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT: la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

IMPORTANT

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

(Voir page suivante)





PV N°617 DU 22 MARS 2023

Commission discipline du 20/03/2023 extraits des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	ate match Libellé décision	
20/03/2023	COUPE CHRISTIAN CORTADE	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	05/03/2023	SANCTION ANNULEE	20/03/2023
20/03/2023	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	12/03/2023	Auto suffisant	13/03/2023
20/03/2023	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	11/03/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	20/03/2023
20/03/2023	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	11/03/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	20/03/2023
20/03/2023	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	11/03/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	20/03/2023





PV N°617 DU 22 MARS 2023



- Rencontres
- Formations CDOS du mois de mars

